

La petite Gazette

Bonjour à toutes et à tous

Après avoir été notre coordinateur pendant longtemps, Gérard Mathis a cédé son poste à Gérald Gambier pour coordonner tous les articles des associations qui désirent paraître dans notre gazette. C'est avec une nouvelle équipe que nous continuerons à éditer cette gazette, et nous remercions grandement Gérard Mathis pour son investissement.

Le Président : Bruno Augagneur

Vous avez en main la nouvelle formule de la Gazette de Brénod Découvertes. Il nous a paru judicieux de donner la parole aux responsables de toutes les associations ou de leurs sections sous forme d'interviews de manière à faire connaître à la population la richesse associative, culturelle et sportive du village.

De même, Brénod possède une histoire et un patrimoine bâti non négligeables : mairie, église, fontaines, bacs et lavoirs, croix des chemins, maisons anciennes, etc. Auquels s'ajoutent l'Albarine, la fruitière et ses savoir-faire, l'ancienne fruitière de la combe de Léchaux, les fermes anciennes, etc.

Ces quelques lignes sont un appel à la population pour l'écriture d'articles ou pour nous faire découvrir des curiosités ou des documents anciens concernant tel ou tel élément peu connu de Brénod.



Vous avez dit : Bergnolands ?

Pas si sûr !

D'après les archives de Brénod, en cours de restauration et faisant l'objet d'une analyse scientifique par le docteur en histoire Antony Pinto, le nom du village a varié au cours de l'histoire, de Breno en 1134, Brenno en 1144 à Breynodum en 1146. En revanche, le nom des villageois semble récurrent à travers l'histoire sous la forme Brénodiens et Brénodiennes.

Quand se fait le passage à la forme moderne du gentilé Bergnolands ? Et pourquoi ? Si quelque érudit possède des éléments de réponse nous souhaiterions les connaître.

Le coordinateur

Gérald Gambier

06 24 47 77 85

ou à mon adresse, l'ancienne maison des sœurs.



NUMERO « 105 » JNOVEMBRE 2022

Imprimé par

Brénod Découvertes

Association Brénod Découvertes

- **M. Bruno Augagneur, vous êtes président de Brénod Découvertes depuis quatre ans. Quels sont les objectifs de l'association ?**

- C'est une association d'animation sportive, culturelle et sociale du village. Cela se manifeste au travers de différentes sections telles que le tennis de table ou la pétanque pour le sport, la couture avec la section *Fil en aiguille*, le théâtre ; le balisage et l'entretien des chemins en collaboration avec la Fédération Française de Randonnée. Mais aussi la promotion d'autres associations de Brénod comme l'organisation de soirées à thèmes comme celles consacrées au Pérou ou au Népal avec l'association *Le Panda Roux*.

Mais il y a surtout l'organisation de la **Foire de Brénod**, basée sur un gigantesque vide-grenier regroupant plus de 100 exposants particuliers, 25 exposants en artisanat ou en produits du terroir et une douzaine de professionnels de la brocante et de l'antiquité. Notre vide-grenier est devenu une référence régionale.



- **Vous avez des projets pour 2023 ?**

- Notre dernière assemblée Générale a évoqué plusieurs pistes. Une animation très prisée est la balade nocturne avec Jean-Marc Mourgues ; un mâchon concluant la soirée. Nous souhaitons la refaire cette année. Nous attendons la neige pour décider de la date.

D'autre part, nous allons organiser des conférences avec projection. Dans le passé, cette formule a eu beaucoup de succès. La sortie du livre *Découvrir l'Ain*, écrit et photographié par un Bergnoland et publié à Brénod, sera le prétexte à une projection publique de plus de 400 photographies pendant l'hiver. Cela me rappelle les réalisations du passé comme ce DVD en collaboration avec Brénod Découvertes, sur l'histoire de Brénod de 1900 à 1950. Nous devons relancer ce genre de projets culturels. L'arrivée de nouveaux adhérents nous permet de développer une communication de notre époque car ces jeunes maîtrisent les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, etc.

Il faut également que nous relançons les expositions comme elles se faisaient autrefois l'été ; les touristes venaient nombreux et en profitaient pour parcourir nos sentiers de randonnée.

Un de nos objectifs principaux est le développement de nos sections. Nous sommes totalement ouverts à la création de nouvelles sections. Il faut que nous recrutions des animateurs passionnés pour créer de nouvelles sections. Par exemple, nous avons sur Brénod plusieurs photographes primés internationalement, ce serait bien qu'une section photo voit le jour.

Gérald Gambier

Page patrimoine

La mairie-école de Brénod

Parmi l'important patrimoine de Brénod, il est un bâtiment qui se détache pour son élégance et son originalité ; il s'agit de la mairie-école. Alors que nous choisissons de traiter pour notre premier article de la maison commune, l'actualité est venue à notre secours pour confirmer ce choix.

Lors de la récente vente de la maison Julliard, au n°150 de la rue Principale, un document fort intéressant a été découvert au fond d'un tiroir d'un vieux meuble. Il s'agit de l'affiche d'adjudication du groupe scolaire, de la mairie et d'une salle de Justice de Paix. Cette adjudication ayant eu lieu le dimanche 10 juin 1894 pour la somme de 75.533,76 francs pour les travaux et de 3.780 francs pour le cautionnement ; le maire étant M. Marius Julliard et l'architecte, celui du département, M. Tony Ferret. La construction eut lieu de 1894 à 1896. De chaque côté du balcon sont gravés les noms du maire de l'époque (à droite) et de l'architecte (à gauche).

La salle de Justice de Paix était située au rez-de-chaussée, à gauche de l'escalier. Le linteau de la porte est encore gravée en rouge de l'intitulé *Salle de Justice de Paix*. La Justice de Paix était une juridiction de proximité cantonale, mise en place en 1790 et supprimée en 1958. L'objectif de cette juridiction était de mettre au service des citoyens une justice plus proche, efficace et rapide pour régler les litiges de la vie quotidienne.

Parmi les curiosités à voir à la mairie, dans le hall d'entrée, le mécanisme de l'ancienne horloge et à l'étage, dans la salle des mariages, un grand tableau du peintre flamand Willem van Hasselt sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

Le mécanisme de l'ancienne horloge a été fabriqué à Morez dans le Jura par la maison Odobez entre 1870 et 1875, comme le précise le cartel joint au mécanisme. Jusqu'en 1954, chaque jour il était nécessaire de remonter les trois poids du système à grands coups de manivelle. À cette date, le système de remontage fut électrifié et fonctionna ainsi jusqu'en 2008, date à laquelle l'horloge fut remplacée par une horloge électrique.

Dans le hall de la mairie, une vitrine est consacrée au souvenir des camps de concentration.

À suivre...



Gérald Gambier

Marpa Les Narcisses à Brénod

- M. le Maire, vous êtes président de la Marpa à Brénod. Qu'est-ce qu'une Marpa?

- Marpa signifie Maison d'Accueil et de Résidence pour l'autonomie. C'est un établissement géré par une association dont l'objectif est d'assurer la sécurité, préserver l'autonomie des résidents et ainsi rompre leur isolement. Cela consiste à leur fournir un lieu et une qualité de vie qui préservent leurs repères et, si possible, leurs habitudes antérieures.

La Marpa les Narcisses a ouvert en décembre 2009. Au début des années 2000, suite à la fermeture des établissements de soins reconvertis, la Roche Samuel et le Bon Gîte, le maire de l'époque, M. François Pesenti, a lancé un projet de Marpa. En 2006, une association s'est constituée. Sa volonté était de construire une résidence pour permettre aux aînés de rester dans les villages, dans un environnement de services, de sécurité et de confort pour rassurer les familles.

Les travaux ont débuté en 2007 sous l'égide de la SEMCODA, selon le concept MSA.

- Comment est gérée la Marpa ?

- C'est une association sans but lucratif. Le conseil d'administration est constitué d'élus des douze communes du canton de l'époque, de personnes de la société civile et de représentant du département et de la MSA. Le premier président fut M. François Dezechache, l'ancien maire de Lantenay. C'est lui qui a ouvert la maison, a recruté les agents et la directrice.

Il faut préciser que dans une Marpa les résidents sont autonomes ; une Marpa n'est pas médicalisée. Chaque résident loue un appartement qu'il aménage avec ses meubles pour se sentir comme à la maison.

- Y a-t-il d'autres Marpa dans la région ?

- Oui, c'est un concept très porteur régionalement. Avec dix-sept Marpa en fonctionnement et cinq en cours de réalisation, l'Ain est le département le plus important de France.

- Comment fonctionne la Marpa ?

- L'expérience montre que le modèle idéal repose sur la collaboration de trois groupes de personnes. D'abord une équipe de professionnels dirigés par la directrice. Ensuite, des bénévoles, totalement désintéressés, qui prennent des responsabilités et qui s'engagent. Enfin, les résidents et leurs familles. Le président de l'association est responsable et il fait des choix et des engagements à plus ou moins long terme. Le modèle associatif est une solution excellente. À l'intérieur de la maison, il existe un conseil de vie sociale formé de représentants des résidents et des familles, du personnel et de l'association. Cette instance se réunit régulièrement et évoque différents sujets permettant d'améliorer les conditions de vie, d'accueil, d'animation... des résidents. La représentante des résidents est madame Grenier, une de nos centenaires.

- Avez-vous un défi pour les années futures ?

- Oui, recruter des bénévoles !



Légende de la photographie

Etienne Ravot, président de l'association, Muriel Mathieu, directrice, Mesdames Marguerite Grenier et Marie-Louise Poilane, résidentes.

Gérald Gambier

Association Panda Roux Solidarité Népal

- Isabelle Perrier, parlez-nous des objectifs de votre association.

- L'association a été créée en 2021 à la suite d'un trek au Népal avec le guide Shanker Gaihre où nous avons été subjugués par ce pays. Depuis 2019, ce guide organise des treks médicaux avec des partenaires occidentaux. Il choisit des villages où il faut intervenir médicalement. En 2019 et en 2022 avec une équipe de Toulouze, ils ont ausculté 1800 patients. C'est dans ce contexte que du 16 novembre au 4 décembre 2022, seize personnes de notre association vont se rendre au Népal avec une équipe médicale composée de cinq médecins, trois infirmières, une sage-femme, un dentiste et une pharmacienne. Les cinq accompagnateurs, eux, seront dévolus à la logistique en général. L'équipe va se compléter, en arrivant, de deux médecins et deux infirmières népalais.

Depuis décembre 2021, l'association organise des manifestations pour réunir de l'argent pour l'achat de médicaments et de fournitures scolaires. Brénod Découvertes a d'ailleurs entièrement organisé le repas Népalais pour aider Panda Roux.

Ensuite, il a fallu recruter et réunir l'équipe en sélectionnant les candidatures de manière à emmener une équipe pluridisciplinaire et homogène.

- En parlant de médicaments, il semble que vous ayez rencontré des difficultés avec la douane française ?

- Oh, oui ! Non seulement il faut déclarer tout ce qui sort du territoire, au crayon ou au cachet près, mais cela doit faire l'objet d'une déclaration par colisage, identifié avec les bagages de chaque treker. Dans l'avion, nous pouvons emporter chacun 25 kg en soute et 7 kg en cabine, dont 13 kg de dons ou de matériel médical. Nous ne comptons plus les allers-retours à la douane de l'aéroport Saint-Exupéry à cause des tracasseries douanières.

- Vous pensez traiter combien de patients durant l'expédition ?

- Notre objectif est de 1500 patients dans trois villages qui sont les lieux de consultations ; des centaines de personnes descendent de toutes les montagnes alentour.

- Je crois que des écoles de la région sont parties prenantes.

- Oui, ce sont des écoles d'Hauteville, Brénod, Champagne et le collège d'Artemare. Grâce à un diaporama, les élèves ont découvert le Népal et ils vont suivre le trek par l'Internet. Les élèves se sont impliqués pour récolter des crayons, des brosses à dents, des pansements et du savon. Simon Desthieux, notre champion de biathlon est le parrain de l'association.



Gérald Gambier

Actualités de la bibliothèque

Les permanences :

Les mercredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 10h à 12h , vous pouvez emprunter ou rendre des livres , profiter de la table des « coups de coeur » ainsi que de la sélection « RV jeunesse » , ou tout simplement feuilleter , discuter , consulter Internet

Les animations :

ATELIER BRICOLAGE : Le 2ème mercredi du mois

ACCUEIL DE L'ÉCOLE : Tous les jeudis de 13h30 à 14h30 ou 15h30 , le 2ème jeudi du mois est réservé aux plus petits le matin .

BIBLIOTHÈQUE À LA MARPA : Le 3ème jeudi du mois 10h30 à 11h30 .

ATELIER ÉCRITURE : Le 2ème samedi du mois à 13h30

KAMISHIBAÏ : Le 3ème samedi du mois à 10h30 .



Les rendez-vous du mois de novembre :

ÉCHANGE DE LIVRES AVEC LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÊT : Un tiers des documents de la collection actuelle seront renouvelés dès ce début de novembre .

L'EXPOSITION « MISSION OCÉAN » : **L'exposition propose la découverte de la biodiversité et de la fragilité du milieu marin** avec 10 panneaux et des jeux pour petits et grands , ainsi qu'une malle de livres pour enfants et une sélection de livres pour adultes . . Dès samedi 05 novembre et jusqu'à début décembre .



Henriette d'Angeville raconte Brénod

Henriette d'Angeville sera racontée par Marc Forestier le 2 décembre à Brénod dans le cadre des Rencontres du Clos Marie.

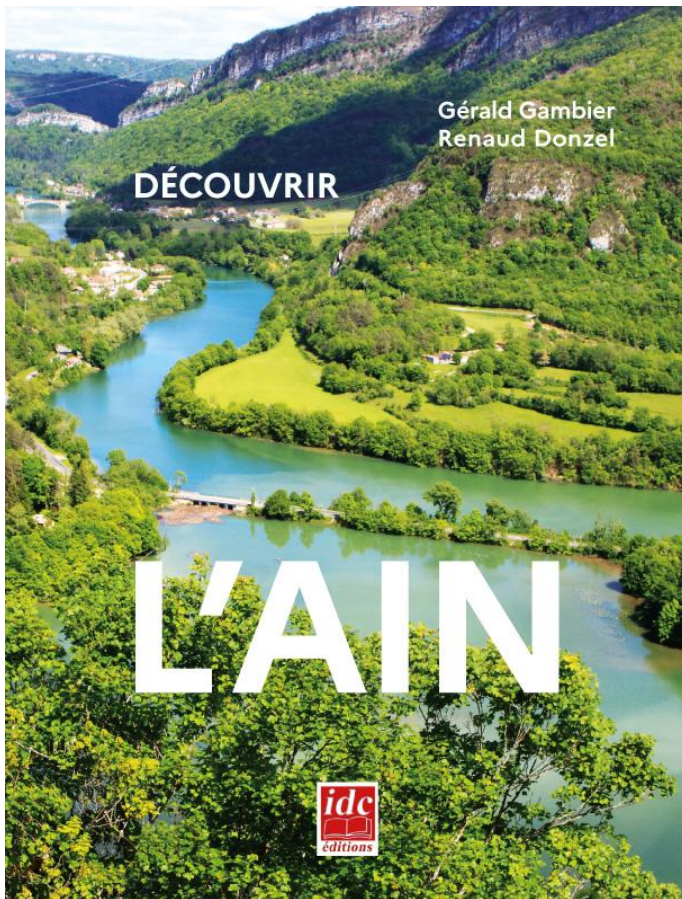
Sur le plateau d'Hauteville-Retord, nul n'est censé ignorer qui est Henriette d'Angeville ! On connaît le château transformé en Ehpad géré par la Croix Rouge et sa rude montée, on sait plus ou moins qu'Henriette, pionnière de l'alpinisme féminin est parvenue au sommet du Mont-Blanc en 1838, mais le reste ?...

C'est son histoire, découverte au fil de ses échanges épistolaires avec ses amis, que Marc Forestier, historien va nous présenter, ce 2 décembre et plus particulièrement son lien avec Brénod. Il s'appuiera sur de récentes découvertes d'archives pour faire revivre le passage d'Henriette à Brénod et à Nantua.



Les Rencontres du Clos Marie, 2 décembre 2022, 18h. Entrée libre. La conférence se prolongera par un buffet au coin du feu ! Réservation recommandée : 07 86 53 04 25

Isabelle de Chalon



Découvrir l'Ain

Par Isabelle de Chalon

L'Ain. C'est avant tout le premier d'une longue liste de départements. Ain, et il en reste cent après. Il serait évident de connaître le premier, d'avoir envie de le découvrir, de savoir ce que renferme ce premier département français ?! Né officiellement en 1790, mais officieusement bien avant, il prend le nom de la rivière éponyme et se retrouve en tête grâce à son A. Bien joué ! Nous qui en sommes, par accident, volonté ou naissance, parce que à un moment donné, nous sommes sortis de l'urbanité par choix ou en bons suiveurs, nous savons que l'Ain renferme des trésors naturels et patrimoniaux hors classes. L'eau est omniprésente, en lacs, étangs, cascades, rivières, on y pêche, on y plonge, on y rame. La montagne offre à la fois rudesses et douceurs, énergie et puissance. Les prairies, qu'elles soient combes, champs, prés ou jardin, reposent l'esprit et le rende vagabond. Le bâti se frotte aux histoires et aux siècles. Carrons, pierre de taille, torchis, pans de bois...

L'Ain. L'âme du A qui déroule son alphabet du bonheur, du chant et de la découverte. Jusqu'au L du livre qui raconte, qui décrit, qui propose.

C'est ce qu'on fait Renaud Donzel et Gérard Gambier, l'un bugiste et l'autre dombiste en réunissant dans un livre tout ce qui les touche et les émerveille dans leur département.

Cent soixante pages et quatre cent soixante-dix-neuf photos plus loin, on est convaincu que nous vivons dans le plus beau département de France !

Paru chez IDC, à Brénod, Découvrir l'Ain vous racontera une terre restée simple et authentique qui a su modérer les avancées technologiques et brutales d'un soi-disant progrès, pour garder son âme et son esprit.



L'amicale des Sapeurs Pompiers de Brénod:

Au vu du manque de personnel au sein de notre association, il nous est impossible cette année de réaliser un calendrier. En effet, cela demande du temps et l'implication de tous et malheureusement nous ne sommes pas assez nombreux pour mener à bien cette opération.

Nous faisons notre maximum pour répondre aux appels d'urgence au niveau opérationnel, mais notre amicale manque d'énergie pour poursuivre ses activités. Nous espérons que ce n'est qu'un passage et que nous pourrons la réactiver dans le futur.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année.

Pour l'ensemble des membres de l'amicale des sapeurs pompiers de Brénod,

Lauriane Guy, Présidente.

Tennis de table Brénod Découvertes

La rentrée a eu lieu, de nouveaux joueurs et joueuses sont venus grossir notre effectif le mercredi. Les débutants viennent le vendredi, les horaires n'ont pas changé : le mercredi de 17h à 19h et le vendredi de 17h à 19h. Salle de la Sivollière.

Un robot lanceur de balles est à la disposition des joueurs. Venez l'essayer, c'est amusant et sportif. Tenue de sport exigée.

Pierre Cespèdes

Les Jonquilles

Au milieu des périodes plus ou moins agitées de l'actualité, notre club continue tranquillement ses activités de loisir hebdomadaires. Jeux de société, belote surtout, actuellement à la Marpa, plusieurs résidents faisant partie du club. Et puis, pour un groupe important, promenades, toutes les fois que les conditions météo sont favorables. Quand il a fait trop chaud cet été, des balades se sont faites en fin d'après-midi, et se sont terminées par un pique-nique. Côté repas du club, la moitié d'entre nous a été aimablement reçue chez Mireille et Jean-Luc Gudin le 28 juin en plus de la présence des clients habituels, ouvriers et artisans. Et un autre repas vient d'être organisé le 15 novembre à l'auberge du Plâne, avec 26 sympathiques participants. Il y a aussi des projets, comme la présentation d'un montage de photos, et des visites.

Nous partageons les joies. Parfois aussi les peines, car, coup sur coup, se sont éteintes trois anciennes adhérentes, qui ont longtemps fait partie du noyau le plus fidèle au club. Plusieurs membres actuels, dont moi, les ont connues dans les activités. Nous leur gardons une affection durable. Leur souvenir renforce notre désir de prolonger le mouvement d'amitié qui fait la vie du club, et vous appelle, lecteurs à la retraite ou vous en approchant, à poursuivre son développement.

Gérard MATHIS

Poésie

C'est l'automne. Et le hasard de mes lectures a mis sous mes yeux ce poème. Je le trouve très beau.

Il est intitulé « Si le froid devait m'emporter ». La poétesse s'appelle Francine Bouchet. Elle a publié un recueil « Traverse. Et autres poèmes » (édition Labor et Fides).

Excusez-moi d'en modifier la mise en pages pour ne pas prendre trop de place.

« Si le froid devait m'emporter Ils seraient eau Sur un sentier de braises	J'assemblerais les fruits Ils seraient feu	De mes rêves de lune Révélant ma présence
Si la nuit devait m'emporter Au seul chant de ma voix Qui protégerait mon corps	Je creuserais la terre Des bêtes approcheraient	Avec des ongles de fer Traçant un cercle d'or
Si le souffle devait m'emporter A la douceur du vent A l'appel du passage	Alors je laisserais faire Ni la nuque ni le tronc	Mes paumes s'ouvriraient N'opposeraient résistance
Mais l'heure n'est pas venue Meublent le silence blanc »	Près des arbres échevelés	Plusieurs pas dans la neige